

La mobilité constitue un enjeu social, économique et environnemental pour notre territoire et ses habitants. Consciente de l'importance de ces enjeux, la CUD intervient dans les domaines suivants : l'organisation du réseau de transport public, la mise en place du politique en faveur de l'usage du vélo, le développement des modes de déplacements doux ( la marche, le partage de la voirie et le stationnement..) et l'accessibilité du territoire.

---

## AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO

Cette offre a pour but d'inciter les collégiens, les lycéens et tous les habitants de l'agglomération à se déplacer à vélo pour leurs trajets quotidiens.

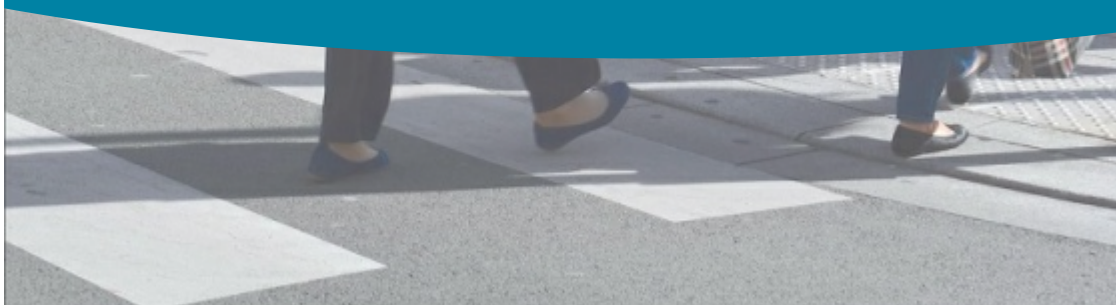
## ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

L'accessibilité des transports porte sur le déplacement des piétons, le stationnement des véhicules des personnes ayant une carte de stationnement et sur l'amélioration du réseau de transports.



## A PIED

Le mode de déplacement le plus économique, le meilleur pour la santé et pour la planète. Quelles actions en faveur de l'accessibilité ? Quel temps de parcours pour rejoindre la plage depuis la place Jean Bart ?



## TRANSPORTS EN COMMUN

Qui gère les transports ? Quels sont les principes en matière de tarifs ? Quels sont les projets ?

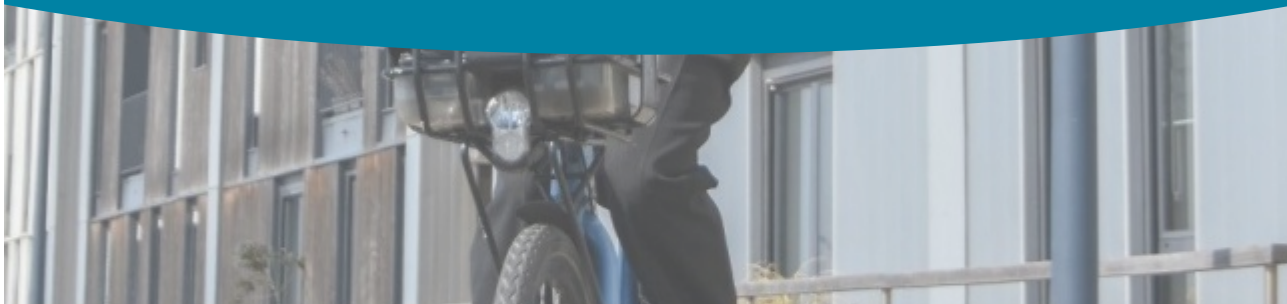


## A VÉLO

une politique cyclable efficace s'attache à améliorer le réseau cyclable et les conditions de stationnement des vélos, apaiser les circulations, à développer de nouveaux services.

## PLANS DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

Quelque-soit la réglementation à laquelle vous êtes assujettie, vous devez élaborer un plan de mobilité proposant à vos salariés des solutions de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et désigner un référent mobilité.



## MOBILITÉ : GUIDE DE LA CIRCULATION APAISÉE

La ville, un espace à partager

## LES TRAVAUX

Accédez à la carte des travaux de voirie et sur le réseau d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération actuellement engagés sur l'agglomération.

## EN VOITURE

La voiture reste parfois la seule solution pour se déplacer. Dans ce cas, pourquoi ne pas en profiter pour covoiturer ?

